

Depuis dix ans « Opéra Coté Chœur » offre au grand public une expérience extraordinaire !

Cela fait maintenant presque 10 ans que trois personnes de la même famille ont fondé la compagnie lyrique Opéra Côté Chœur. Ils se sont fixé plusieurs objectifs :

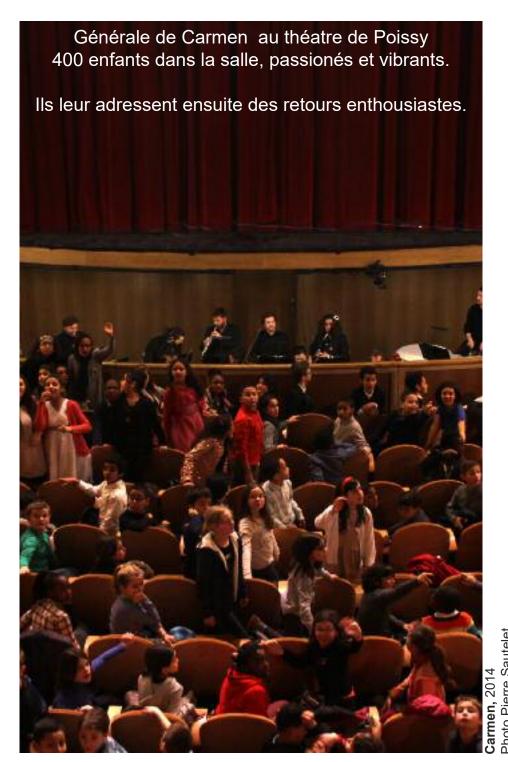
- rendre l'opéra accessible à tous en pratiquant une politique de prix attractive.
- Permettre aux municipalités et aux directeurs de salles de programmer des spectacles de grande qualité dans le cadre de budgets maitrisés.

Depuis dix ans, ils créent et diffusent leurs propres spectacles.

Ils ont monté une dizaine d'opéras avec un succès toujours grandissant, en démontrant à chaque fois une grande exigence tant sur le plan artistique que musical.



Orfo ed Euridice, 2018 Photo Benloy



Opéra Côté Chœur s'est fixé un troisième objectif, tout aussi primordial : - rendre l'opéra accessible, voire familier aux enfants, et rompre avec l'image d'un art élitiste.

La compagnie lyrique propose des interventions à la « découverte de l'Opéra » destinées aux élèves des classes élémentaires, des collèges et des lycées.

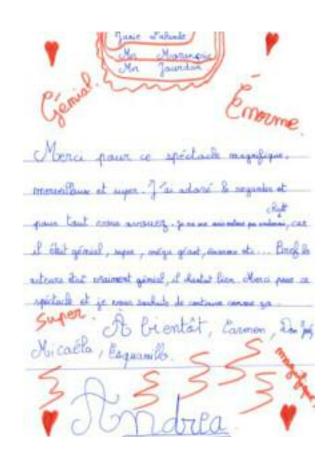


Ces actions pédagogiques cherchent à atteindre des populations qui n'ont pas les caractéristiques socio-culturelles des habitués des scènes lyriques.

Cette action repose avant tout sur la conviction que l'opéra doit être présenté dès le plus jeune âge comme une forme artistique familière, accessible à tous, susceptible d'apporter des joies et des émotions esthétiques.

La réactivité de ce jeune et moins jeune public est positivement stupéfiante.

Elle s'inscrit donc pleinement, à notre sens, dans la conception de la culture comme service public auquel le mécénat privé apporte son concours.



Mais l'opéra coûte cher. A fabriquer et à diffuser.

Les actions artistiques et culturelles auprès du jeune public, dans un souci d'égalité des chances et de mixité sociale, nécessitent aussi beaucoup de moyens.

Les recettes des spectacles, seules, sont insuffisantes.

Elles sont et resteront limitées par le prix des places qui est volontairement modéré.

Plusieurs mécènes des domaines publics et privés, comme La Caisse des Dépôts et Consignations, La Fondation Polycarpe et la Spedidam, ont été sensibles à leurs efforts et participent déjà à la mise en place de leurs créations.

Cet effort est formidable, mais doit être sans cesse poursuivi pour qu'ils arrivent à maintenir le niveau d'excellence qu'ils exigent d'euxmêmes.



Carmen, 2014 Photo Pierre Sautelet

Stabiliser, mieux structurer la compagnie, se doter d'un budget permanent de fonctionnement afin de couvrir sereinement les frais fixes, tel est l'objectif que se fixe la compagnie Opéra Côté Chœur.



Opéra Coté Chœur est éligible à la défiscalisation tant auprès des personnes que des entreprises ; ces dernières peuvent déduire de leurs bénéfices 60% de leur participation (Art 398bis du CGDI)



A titre d'exemple;

Pour 10.000 Euros investis, 6.000€ peuvent être déduits Pour 20.000 Euros investis ,12.000€ peuvent être déduits Pour 50.000 Euros investis 30.000 e peuvent être déduits

Opéra Coté Chœur a le souci de sa gratitude.

La compagnie mettra en avant l'image sociale de ses partenaires mécènes lors des spectacles et à l'occasion des communications (Presse, Radio, Télévision)



Norma, 2012 Photo Pierre Sautelet

Soutiens actuels











Pour de plus amples informations, contactez:

Olivier GARBAN olivier@garban.fr 06 89 90 06 72

OPERA COTE CHŒUR
opera.cote.choeur@orange.fr
06 24 36 71 12

http://www.opera-cote-choeur.fr